

Le FCPE - BFT France FUTUR ESR est nourricier (c'est-à-dire investi en quasi-totalité dans son fonds maître et accessoirement en liquidités) de la SICAV - BFT FRANCE FUTUR ISR - ESR. Le FCPE bénéficie, au même titre que son fonds maître, des Labels ISR et France Relance. L'objectif est de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence CAC Mid & Small (dividendes réinvestis). La stratégie consiste à valoriser le portefeuille en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises françaises, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

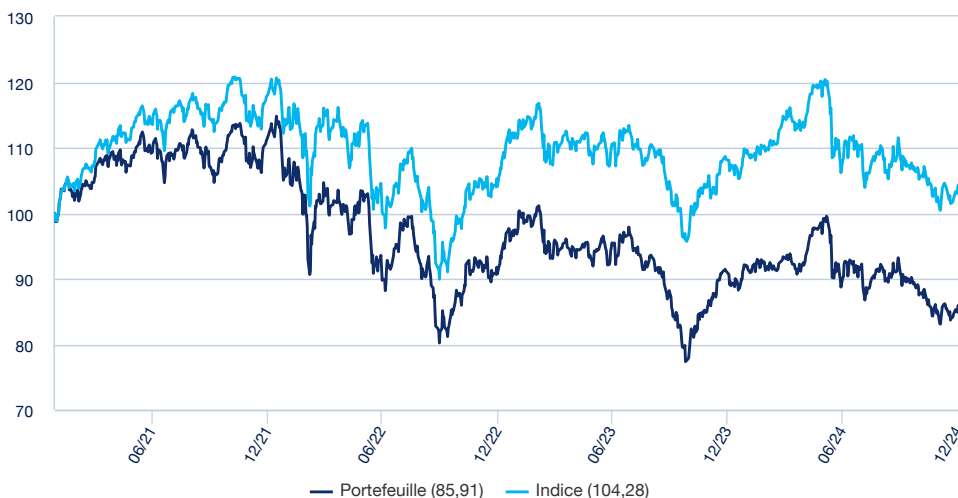


<b>Univers d'investissement</b>	<b>Performance annualisée 3 ans</b>	<b>Encours</b>
Actions France	-8,40%	3 M €

<b>Approche responsable</b>	<b>Lutte contre le réchauffement climatique</b>	
Fonds ISR	62% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2	

**Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures**

**Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)**



**Profil d'investissement responsable**

Fonds ISR	Exclusions	Vote et dialogue actionnarial
-----------	------------	-------------------------------

**Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)**



Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

**Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)**

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/11/2024	3 mois 30/09/2024	1 an 29/12/2023	3 ans 31/12/2021	5 ans -	10 ans -
<b>Portefeuille</b>	-5,71%	1,19%	-5,69%	-5,71%	-23,16%	-	-
<b>Indice</b>	-3,59%	1,77%	-4,27%	-3,59%	-11,79%	-	-
<b>Ecart</b>	-2,12%	-0,58%	-1,42%	-2,12%	-11,37%	-	-

**Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)**

	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Portefeuille</b>	-5,71%	0,44%	-18,87%	-	-
<b>Indice</b>	-3,59%	3,93%	-11,97%	-	-
<b>Ecart</b>	-2,12%	-3,49%	-6,90%	-	-

Indice de référence du fonds : 100% FRANCE CAC MID & SMALL

**Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)**

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
<b>Volatilité du portefeuille</b>	15,04%	17,94%	16,63%
<b>Volatilité de l'indice</b>	15,51%	17,03%	15,82%
<b>Tracking Error ex-post</b>	3,79%	4,42%	4,19%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

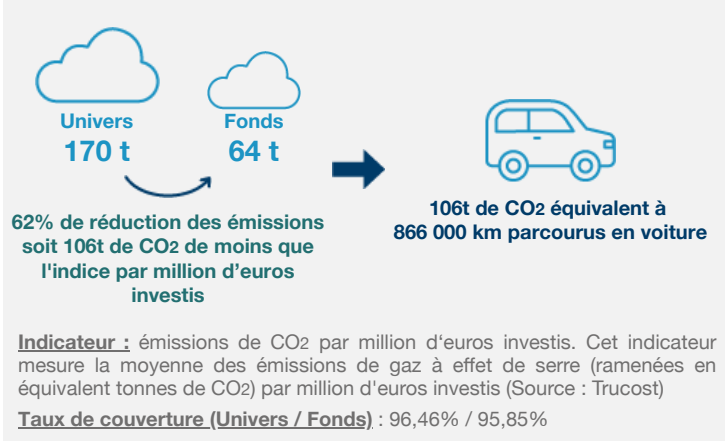
\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

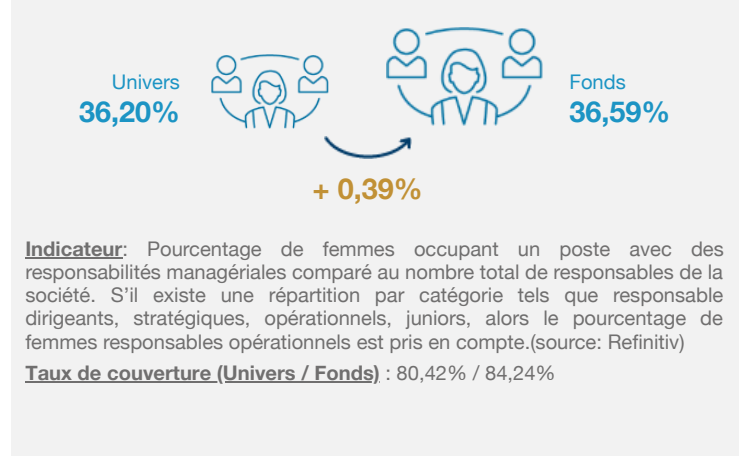
Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères.

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 70% FRANCE CAC Mid & Small + 15% Eternext PEA-PME 150 INDEX + 7.5% FRANCE CAC Next 20 + 7.5% FRANCE CAC 40. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

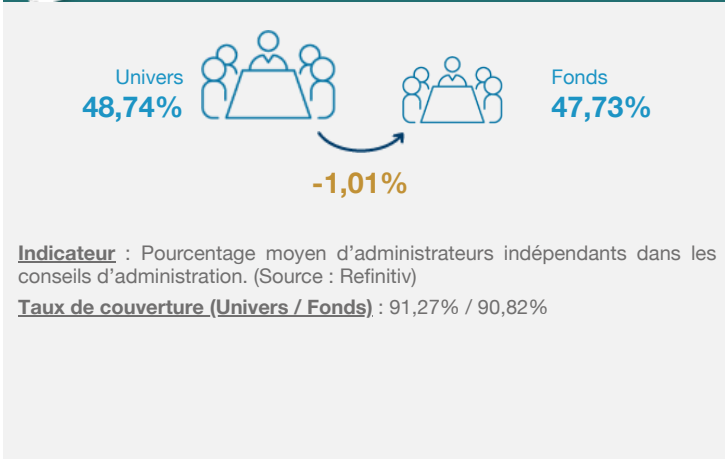
## ENVIRONNEMENT: lutte contre le réchauffement climatique



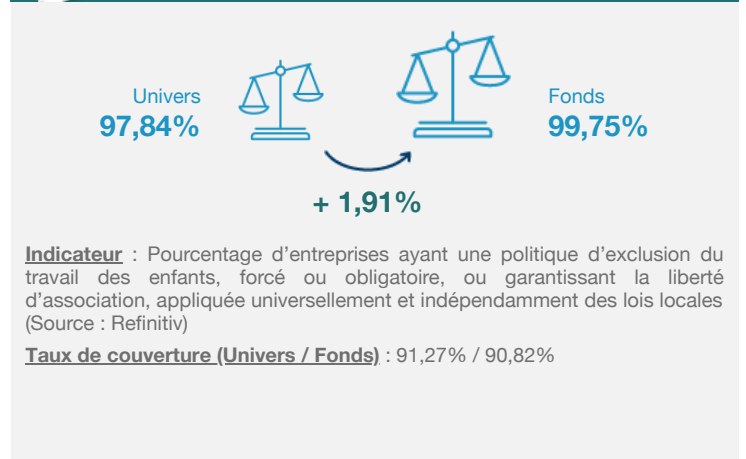
## SOCIAL : Mixité des Managers



## GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration

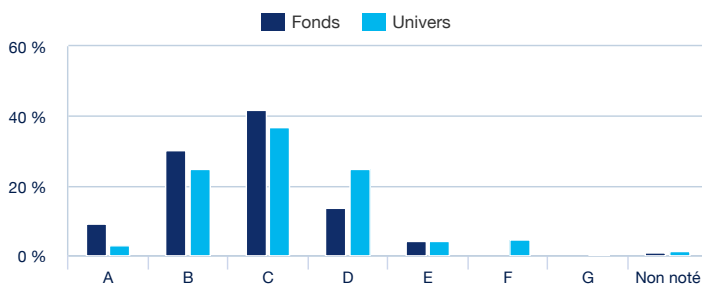


## RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



### Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,22	81,29%	99,16%
Univers	C	0,75	64,72%	98,87%



Note A est la plus élevée

Note G la plus basse

## Équipe de gestion



**Fabrice Masson**

Gérant de portefeuille

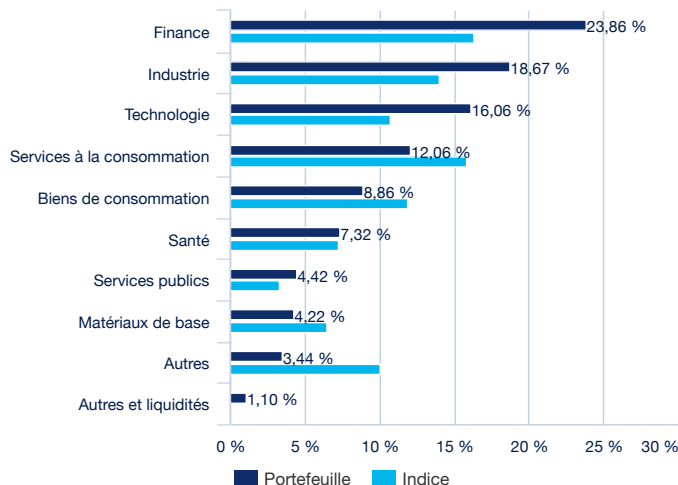


**Lucas Gonon**

Gérant de portefeuille

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

### Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

### Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3,49%	-	3,49%
BIOMERIEUX	2,64%	-	2,64%
LA FRANCAISE DES JEUX SACA	6,53%	4,28%	2,25%
THALES SA	2,22%	-	2,22%
WORLDLINE SA/FRANCE	2,21%	-	2,21%
EURAZEO SE	6,16%	3,97%	2,19%
ELIS SA	5,35%	3,27%	2,08%
COVIVIO SA/FRANCE	4,92%	2,87%	2,05%
SOITEC	4,26%	2,23%	2,03%
NEXANS	1,68%	-	1,68%
<b>Total</b>	<b>39,47%</b>	<b>16,62%</b>	<b>22,85%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

### Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LA FRANCAISE DES JEUX SACA	6,53%
EURAZEO SE	6,16%
ELIS SA	5,35%
COVIVIO SA/FRANCE	4,92%
SOITEC	4,26%
WENDEL SE	4,08%
NEOEN	3,84%
SEB SA	3,66%
ALTEN SA	3,52%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	3,49%
<b>Total</b>	<b>45,81%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

### Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
DASSAULT AVIATION SA	-	4,05%	-4,05%
TECHNIP ENERGIES NV	-	3,67%	-3,67%
BOLLORE SE	-	3,52%	-3,52%
VALLOUREC SACA	-	2,76%	-2,76%
RUBIS SCA	-	2,06%	-2,06%
VIVENDI SE	-	1,91%	-1,91%
REMY COINTREAU SA	-	1,41%	-1,41%
VIRBAC SA	-	1,40%	-1,40%
UBISOFT ENTERTAINMENT	-	1,31%	-1,31%
SOCIETE BIC SA	-	1,26%	-1,26%
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>23,34%</b>	<b>-23,34%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

**Commentaire de gestion**

Le mois de décembre a été mitigé sur les marchés d'actions : la dynamique favorable s'est momentanément interrompue du côté américain après un impressionnant parcours 2024 mais les données de conjoncture économique restent très bien orientées outre-Atlantique. Du côté de la zone euro et français, le parcours boursier de l'année écoulée a été plus chahuté impacté par le ralentissement conjoncturel, les difficultés politiques, les résultats d'entreprises moins favorables et les craintes sur la future mise en place de taxes douanières aux Etats-Unis. Les dernières séances de l'année ont néanmoins été positives portées par le discours toujours accommodant de la BCE dont le soutien demeure le principal facteur pour maintenir la confiance et soutenir l'activité ces prochains mois.

Sur le mois, les choix sectoriels ont eu un impact négatif : la sous-exposition sur le secteur de la construction (+9,2%) et la surexposition sur le secteur de l'immobilier (-3,4%) ont été défavorables.

Le choix de valeurs a eu un impact neutre : du côté positif, la ligne en Worldline (+27,5%), après un parcours boursier compliqué en 2024 a retrouvé un peu de hauteur dans un marché hésitant. Le titre VusionGroup (+24,4%) termine le mois en forte progression à la suite de l'annonce du déploiement de sa solution technologique dans l'ensemble des magasins Walmart aux Etats-Unis. Enfin la ligne en Soitec (+11,5%) a continué de profiter du soulagement intervenu sur le titre à la suite de la publication des résultats de novembre. Du côté négatif, les tensions intervenues sur les taux d'intérêt français ont pesé sur les titres Covivio (-6,2%) et Unibail-Rodamco (-6,2%) dans le secteur immobilier. La position sur Medincell (-8,3%) a également fait l'objet de prises de profits après un beau parcours boursier.

En ce qui concerne les mouvements, nous avons réduit nos positions sur Esker, VusionGroup et Neoen et vendu celle en Ubisoft. En face de ces ventes, nous avons renforcé nos positions sur Ayvens, Legrand, Publicis et Euronext.

Nous abordons 2025 avec prudence : la situation politique française demeure fragile avec des incertitudes sur le gouvernement et la trajectoire du déficit français. Tant que ces doutes restent présents, il est difficile d'envisager un retour durable de la confiance des investisseurs. Nos choix sectoriels nous poussent vers les services financiers, l'immobilier et la technologie.

## Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français



Label Relance délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

## Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement non conventionnel



Armes nucléaires



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **94,20 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **31/12/2024**  
Actif géré : **2,97 (millions EUR)**  
Code ISIN : **FR0014001C49**  
Indice de référence : **100% FRANCE CAC MID & SMALL**

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**  
Date de création de la classe : **11/01/2021**  
Eligibilité : **Assurance-vie**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Souscription minimum: 1ère / suivantes : -  
Frais d'entrée (maximum) : **10,00%**  
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,45%**  
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**  
Commission de surperformance : **Non**  
Nom du fonds maître : **BFT FRANCE FUTUR ISR CLIMAT**  
Classification SFDR : **Article 8**  
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale + autre approche - Position 2b-iv**

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

## Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment le quel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr>).

## Classification SFDR\*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.